



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Grand Aumônier :

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Conseil de Direction :

Président général : CH. DUQUETTE, directeur du recrutement à l'Alliance Nationale.

1er vice-président : VICTOR MORIN, notaire.

2ème vice-président : le DR JOSEPH NOLIN, professeur à l'École de chirurgie dentaire.

Secrétaire général : EDOUARD BIRON, notaire.

Secrétaire général adjoint : L'abbé J.-A.-M. BROUSSEAU.

Trésorier : RODOLPHE BÉDARD, comptable autorisé, membre du Conseil de direction des Artisans.

Directeurs : l'hon. M. LOUIS BEAUBIEN, MM. THOMAS GAUTHIER, OLIVAR ASSELIN, J.-A.-A. LECLAIRE, ELZÉAR-V. BEAUPRE,

professeur à l'École polytechnique, ancien président général de l'Association de la Jeunesse; docteur DAMIEN MASSON.

Commission Administrative du Monument National : (Relevant du Conseil)

CH. DUQUETTE, R. BÉDARD,

TH. GAUTHIER
Le docteur W.-A. HUGUENIN.
J.-A. SAVIGNAC, notaire.

Caissier de la Société et Administrateur du Monument National :

J.-P.-L. BÉRUBÉ.

Avocat de la Société :

ANTONIO PERRAULT.

Vérificateurs des Comptes :

M.-L.-J. LACASSE et H. VIAU.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE ET CAISSE DE REMBOURSEMENT

Conseil de Direction :

Le même que celui de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Comité de Régie :

(Relevant du Conseil)

Président : CH. BRUCHÉSI, avocat.
R. BÉDARD, H.-A. ROBERT,
CH. DUQUETTE, J.-A.-A. LECLAIRE,
RAOUL GAUTHIER, J.-C. PAQUIN.

Comité des Placements :

(Relevant du Conseil)

CH. DUQUETTE, TH. GAUTHIER,
R. BÉDARD, VICTOR MORIN,
E. BIRON.

Directeur du Recrutement :

J.-A. DURÉ.

Inspecteurs Conférenciers :

J.-I. COUTURE, pour la région de Montréal.
EVANS GELLY, pour la région de Québec.

Comité de Surveillance :

(Relevant des sociétaires de la Caisse)

Président : A.-P. FRIGON.
A.-J. LAURENCE, JOS. HURTUBISE,
J.-A. MAUCOTEL, A. COMTE,
NAP. DEGUISE, ISIDORE CRÉPEAU,
CH. BRUCHÉSI, J.-A. BOUCHER.

Vérificateurs des Comptes :

M.-L.-J. LACASSE, L. I. C.
H. VIAU, L. I. C.

Avocat de la Caisse :

ANTONIO PERRAULT.

Administrateur général :

ARTHUR GAGNON.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS DE SEPTEMBRE 1914.

RECETTES :

Balance au 30 août 1914.....		\$33,058.33
Versements Classe "A".....	\$ 6,029.00	
Versements Classe "B".....	1,246.50	7,275.50
		<hr/>
		\$40,333.83

DEBOURSES :

Commutations mensuelles	\$ 39.21	
Prêt à la Paroisse de Ste-Philomène de Rosemont.....	20,000.00	
Prêt à la Ville Laval des Rapides.....	14,018.00	34,057.21
		<hr/>
Balance en Banques.....		\$ 6,276.62

CAPITAL INALIENABLE AU 30 SEPTEMBRE 1914 :

PRETS :

Comm. Sco. Côte S. Louis.....	\$20,000.00		<i>Report</i>	\$266,810.33
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska....	20,497.46	Village Warwick	13,800.00	
Paroisse Labelle	18,479.26	Syndics Ecole Danville	6,087.56	
Canton Maniwaki	8,340.24	Canton de Windsor	11,757.62	
Comm. Sco. Shawinigan.....	11,676.46	Comm. Sco. Longueuil	23,581.16	
Ecoles séparées, Alfred, Ont....	1,200.00	Par. T. S. Sacrement, Lachine.	20,000.00	
Ecoles séparées, Nepean, B.....	3,000.00	Mun. Asbestos	40,048.53	
Mun. Jonquières	24,901.36	Par. Saint-Stanislas	220,000.00	
Mun. Sturgeon Falls.....	29,190.86	Société S. Jean-Bte, Montréal..	120,000.00	
Mun. Sudbury, Ont.	13,330.34	Village Riv. S. Pierre.....	75,000.00	
Comm. Sco. Rigaud	6,247.20	Comm. Scol. Tétreaulville....	22,500.00	
Canton Chicoutimi	1,444.81	Comm. Sco. St-Jean Berchmans.	67,500.00	
Ville de Roberval	5,935.81	Par. Ste-Philomène, Rosemont.	20,000.00	
Victoriaville	97,113.83	Ville Laval des Rapides.....	14,018.00	
2ème Div. Co. Lac S. Jean.....	5,452.70	Intérêts accrus au 30 sept. 1914	23,299.49	
		En Banques	6,276.62	
			<hr/>	
<i>A reporter</i>	\$266,810.33			\$950,679.31

ARTHUR GAGNON,

Administrateur.

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE

ET DE

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Vol. 11. — No 10.

MONTREAL, OCTOBRE 1914.

25 sous par an.

LA SOIREE

DE LA

SECTION DUVERNAY

La Conférence de M. Henri Bourassa

Un grand nombre de nos sociétaires ont assisté, sans doute, le jeudi soir, 22 octobre, au Monument National, à la soirée de charité organisée par la section Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste, et qui obtint un tel succès, qu'on n'y comptait pas moins de 2,500 personnes, et que la recette a été de \$1,040.00.

Cette recette sera partagée entre les Conférences Saint-Vincent-de-Paul qui sont la Providence de nos pauvres, le Comité France-Amérique et le Fonds de secours belge.

M. Arthur Gagnon, le dévoué administrateur de notre Caisse Nationale d'Economie, et qui fut à bon droit élu président de la section Duvernay — la première établie depuis la décentralisation de la Société Saint-Jean-Baptiste — a annoncé au public, dans un petit discours alertement tourné, que lui et ses collègues ont voulu que la première initiative de la nouvelle section fût un acte utile. Et ce fut, on vient de le voir, un immense succès. Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, grand aumônier de la Société, occupait la loge d'honneur.

Un orchestre, excellemment dirigé par M. J.-A. Boucher, s'était chargé de la partie musicale de la soirée ; M. C.-J. Gauthier récita la *Légende des Nations*, puis l'Association dramatique de Montréal interpréta la pié-cette militaire de Théodore Botrel, *Monsieur l'Aumônier*.

M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, a fait une très intéressante et instructive conférence sur la Belgique, — ses peuples, — ses langues, dont nos lecteurs seront sans doute heureux de conserver le résumé, sous le format commode de notre petite revue :

Je ne veux pas abuser de votre patience; aussi au cours de la conférence à demi-improvisée que je vais vous faire, je ferai subir au *squelette* de mon discours les amputations nécessaires, afin de ne pas vous retenir trop longtemps. (Au long! au long! crie l'assistance.)

Le sujet que j'ai choisi ce soir pour cet entretien est intéressant non seulement à cause des circonstances tragiques à travers lesquelles passe le peuple héroïque dont je veux vous parler, mais parce qu'il m'a toujours paru que la Belgique, ses peuples, son histoire, sa constitution, ses traditions offrent à notre pays un modèle et des exemples que nous ne saurions trop étudier. D'abord, la Belgique est un pays bi-ethnique et bilingue, de fait

comme de droit; deux races, profondément divisées par le tempérament et par l'histoire, ont appris à se respecter l'une l'autre, en ayant chacune le respect de soi-même. (Appl.)

L'histoire de la Belgique est particulièrement intéressante pour nous, catholiques, parce qu'elle offre un démenti à cette niaiserie universitaire et classique, qui traîne un peu partout dans les revues savantes et qui s'enseigne dans maintes chaires, que le catholicisme est incompatible avec le plein développement des civilisations modernes. La Belgique a prouvé jusqu'au moment de la guerre et prouvera après la guerre qu'un peuple peut rester profondément attaché à sa foi, non seulement par la forme extérieure de la religion, mais en se pénétrant de son esprit, en s'inspirant de ses lois et de ses principes sociaux, et atteindre en même temps le point culminant de la civilisation intellectuelle et du progrès matériel.

Enfin, la Belgique nous offre un sujet d'études fructueuses et intéressantes d'un autre ordre. Elle démontre qu'un petit peuple qui sait se garder contre les tentations de l'expansion brutale et de l'impérialisme dominateur, peut également marcher à la tête de la civilisation et du progrès matériel, précisément parce qu'il a su rester dans les bornes de son droit et respecter toujours les droits de tous les autres pays. (Appl.)

ORIGINE DE LA BELGIQUE

Je ne vous ferai pas l'histoire de la Belgique ni de ses peuples. Cependant il est peut-être bon de rappeler ses origines, ce qui constitue son caractère, particulièrement intéressant, pour nous, de pays bi-ethnique et bilingue.

FLAMANDS ET WALLONS

Pourquoi y a-t-il des Wallons et

des Flamands ? Pourquoi ces civilisations latine et germanique ont-elles grandi côte à côte dans ce petit pays si souvent menacé par les grandes puissances, si souvent labouré par les guerres d'Europe ? Tout simplement, parce que les Romains, lorsqu'ils eurent terminé la conquête des Gaules, pénétrèrent jusqu'à un certain point dans la vallée de la Meuse et de l'Escaut, et s'arrêtèrent là. Le pays qui constitue aujourd'hui la Wallonie, s'imprégna de la civilisation romaine, tandis que les populations aborigènes, cantonnées dans les marécages des bouches de l'Escaut, conservèrent leur idiome et leurs traditions germaniques.

Dans des circonstances différentes, — parce que l'histoire ne se érèpète jamais en tous points, — c'est un peu l'histoire des Anglo-Saxons absorbant les Danois et refoulant les Bretons, puis, s'arrêtant au pied des monts Grampians et laissant grandir la civilisation écossaise au nord de la leur. La comparaison est surtout imparfaite en ceci que les Wallons, n'ont jamais conquis les Flamands, ni les Flamands conquis les Wallons.

Le pays que nous convenons d'appeler la Belgique aujourd'hui a été depuis des siècles ballotté tour à tour entre les grands peuples qui ont fait leur assiette sur le continent de l'Europe. Mais contrairement à l'opinion assez généralement répandue, jusqu'au dix-septième siècle la Belgique n'a presque jamais — et à proprement parler on pourrait dire absolument — n'a jamais été conquise.

Elle s'étendait sur les confins de l'empire romain; elle resta sur les marches du Saint-Empire germanique. Il s'établit sur son territoire de petites principautés qui exerçaient une suzeraineté réelle sur leurs vassaux. Toutes relevaient du Saint Empire germanique, mais toutes avaient déjà une notion assez juste de la liberté

pour ne pas rendre au Saint Empire un culte exagéré et pour ne pas se croire plus d'obligations qu'elles n'en avaient en réalité. Dans ces principautés à demi-autonomes et à demi-souveraines, Flamands et Wallons ont toujours conservé comme caractère marqué de leur race, l'instinct de la fierté nationale.

Au milieu de ces petites principautés grandirent des villes industrielles qui atteignirent, il y a cinq siècles, des proportions beaucoup plus considérables qu'elles n'ont jamais atteintes depuis. Bruges fut un temps l'une des plus grandes villes du nord de l'Europe. Liège fut aussi l'une des villes les plus actives, les plus riches et les plus peuplées des bassins du Rhin et de la Meuse. De sorte que l'on avait côte à côte le développement des petites principautés à demi indépendantes et des grandes cités industrielles, riches et fières, qui arrachaient à leurs souverains féodaux les mêmes privilèges pour leurs libertés communales que les princes eux-mêmes avaient su défendre contre les brutalités de l'empire germanique.

Seulement, comme il y avait souvent des rivalités entre ces villes et les principautés, à qui faisait-on appel ? L'empereur d'Allemagne était loin et souvent paralysé par les dissensions intestines. Du reste, un commun instinct faisait comprendre aux Wallons et aux Flamands, aux seigneurs et aux plébéiens, qu'il était dangereux, en cherchant l'appui de l'empereur, de lui donner l'occasion de faire sentir plus rudement le joug dont tous voulaient se libérer. Le pouvoir auquel Wallons et Flamands, nobles et vilains, avaient recours pour faire établir leurs droits, c'était le roi de France. Si vous voulez bien vous rendre compte du sentiment, moitié reconnaissance, moitié défiance, qui anime encore, à l'endroit de la France, les Belges de nos jours, Wallons et Fla-

mands, n'oubliez pas que le territoire de la Belgique, depuis le partage des possessions de Louis-le-Débonnaire jusqu'à la présente guerre, a été envahi cent dix-sept fois par les armées françaises.

LA BELGIQUE ET LA FRANCE

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la lente formation de l'unité belge a fait naître un sentiment de méfiance à l'endroit de la France ; d'autant moins que les rois de France, après avoir " bouté l'Anglais dehors ", cherchant à agrandir leurs domaines et à fortifier l'unité du royaume, le firent aux dépens de leurs voisins plus faibles, — comme c'est le fait de tous les grands empires qui tendent à leur unité nationale.

J'assistais il y a quelque temps au Congrès de Gand qui fêtait l'adhésion du cent-millième membre des syndicats catholiques de Belgique, admirable société qui a tant fait pour la conservation du catholicisme et de ses principes sociaux, et qui a sauvé la Belgique de l'anarchie socialiste. C'était le 13 juillet. La veille, 12 juillet, la population tout entière des Flandres avait célébré la fête nationale, commémorant la victoire, — non pas de Guillaume d'Orange sur les bords de la Boyne, — mais celle des drapiers flamands qui, en 1302, firent mordre la poussière aux chevaliers français de Robert d'Artois.

Pourquoi nous en étonner et nous en formaliser ? Que ce soit contre l'Allemagne, l'Angleterre, ou la France, la Belgique a raison de travailler à conserver ses traditions et le souvenir des victoires qui ont gardé son unité nationale et fait grandir son sentiment patriotique.

Lorsque la France eut renoncé pour longtemps à ses ambitions, la Wallonie et les Pays-Bas devinrent tour à tour Bourguignons, Autrichiens, et

Espagnols, pas encore par conquête, mais par l'opération normale des lois de succession féodale.

Jusqu'au moment où ils furent gouvernés du dehors par une cour étrangère, les Belges, Flamands et Wallons, avaient maintenu des relations assez amicales avec leurs princes, car ils prenaient contact avec eux. Mais à partir du jour où l'impérialisme autrichien, comme plus tard l'impérialisme espagnol, français, anglais ou allemand, opprima les libertés de ce peuple, naquit le désir d'acquiescer l'unité nationale. C'est là l'explication de la première révolte des Flamands et des Wallons contre Philippe II d'Espagne qui ne prenait plus contact avec son peuple. Toute souveraineté qui ne met pas en contact le prince et le peuple, cessera d'exister, car le pouvoir, réel et fécond ne peut exister qu'à la condition qu'il y ait contact intime entre ceux qui l'exercent et ceux qui le subissent. (Appl.)

La première conquête de la Belgique fut faite par Louis XIV, qui partagea ce territoire entre le royaume des Pays-Bas et l'empire d'Autriche. Il y avait affinité de race entre les Flamands et les Hollandais, mais la Réforme avait marqué entre eux une profonde ligne de démarcation, et, comme tout mariage forcé, mixte ou non, cette union ne pouvait être heureuse.

La deuxième conquête des pays wallons et flamands, c'est encore la France qui la fit sous la Révolution et l'Empire. Napoléon I organisa la Belgique avec leur administration de fer. En gens pratiques et pleins de bon sens, les Belges ont gardé de l'administration française tout ce qu'ils jugeaient utile à leur formation civile et sociale. Mais ils ont cherché la première occasion d'échapper au joug étranger en tout ce qui leur était inutile.

Vint ensuite le traité de Vienne qui annexa la Belgique tout entière à la Hollande. Quinze ans après, les Belges se révoltaient contre le joug hollandais, et pour la première fois dans toute l'histoire les armes françaises et belges furent unies pour une cause commune.

C'est pourquoi si nos sympathies vont à la France, nous n'avons pas raison de nous formaliser si, après huit siècles de luttes contre la France, les Belges, n'ont pu oublier tout d'un coup, — les peuples qui n'ont pas de mémoire sont des peuples qui n'ont pas de cœur (Appl.), — que la France fut longtemps l'ennemi le plus redouté de la Belgique.

Ce petit peuple, né pour la première fois à la vie nationale, travailla à s'organiser sur des bases solides, et le premier souci de ses hommes d'Etat fut d'établir entre ses grands voisins un équilibre tel qu'aucun souverain ne pût mettre la main sur lui sans éveiller les susceptibilités des autres grandes puissances.

La Belgique sut profiter des trois formes de civilisation qui l'environnent. A la France, elle prit son esprit d'ordre, son génie clair, son verbe et sa littérature; à l'Angleterre, le sentiment de la liberté individuelle et son équilibre social; à l'Allemagne, l'union du peuple autour de son souverain et son admirable esprit d'organisation.

Elle s'appuya davantage sur ses relations avec l'Angleterre parce que, vu le bras de mer qui l'en sépare, disons-le franchement, la tentation anglaise est plus difficile à contenter que la tentation allemande ou française.

LA BELGIQUE SOUVERAINE

Voici donc ce petit peuple parvenu à la souveraineté, après avoir résisté pendant dix siècles à toutes les

embûches de la force et de la ruse, de la prospérité et de la misère. La Belgique, maîtresse d'elle-même et de ses destinées se voit en face de ses responsabilités.

Cette nation, compose de deux peuples aussi distincts entre eux que les Romains et les Germains du temps de Jules César, et, il y a deux mois à peine, divisée par des considérations linguistiques et ethniques, s'est unie dès que sa nationalité a été mise en danger.

Le Brabant, qui renferme le capitale du royaume est à vrai dire la seule province bilingue et bi-ethnique de la Belgique. Détail intéressant à noter, c'est le Brabant qui détient peut-être la plus ancienne charte bilingue de notre époque. Je dis de notre époque, car les Romains eurent l'intelligence de comprendre la nécessité de laisser sa langue à chaque peuple et ils devinrent eux-mêmes bilingues en apprenant le grec, comme aujourd'hui tous les peuples civilisés, en dehors du Canada, apprennent le français. (Applaudissements prolongés.)

Lorsque la Hollande reçut en partage la Belgique, elle s'empressa, comme on l'a fait chez nous, de lui imposer sa langue, ce que les autres nations n'avaient pas tenté.

Il est donc naturel que la Révolution de 1830, opérée avec le concours de la France, ait donné lieu à une réaction anti-hollandaise et ait accordé la prépondérance au français dans la vie publique et sociale de la Belgique.

Pour en arriver là on invoqua naturellement, comme ici, des arguments de ce genre: Pourquoi conserver la langue d'un petit groupe? Pourquoi ne pas parler la langue de tout le monde? La France nous a aidé à conquérir notre liberté, fortifions notre nationalité en l'alimentant à la source française. Mais les Flamands ont la tête aussi dure que les Wallons et ils

n'entendirent point se faire enlever leur langue au profit de la langue française.

LE FLAMINGANTISME

Le mouvement en faveur du flamand a reçu le nom de flamingantisme. C'est, comme le mouvement alsacien, comme tous les mouvements faits par les petits peuples qui opposent le droit à la force brutale, qu'elle soit allemande, anglaise ou française. (Applaudissements.), une lutte légitime, non pas de conquête, mais de conservation et d'expansion du plus naturel des droits: le droit à la langue et aux traditions ethniques.

Du reste les Flamands, même au moment où le français occupait une place importante, n'ont jamais subi les humiliations que subit à l'heure où je vous parle la langue française dans les provinces anglaises du Canada et dans tous les centres anglais de Québec. (Appl.)

Il y eut lutte, batailles d'étudiants batailles d'ouvriers, batailles violentes entre Flamands et Wallons, car ce sont deux peuples énergiques qui n'entendent pas seulement réclamer, mais aussi défendre leurs droits. Seulement il ne fut jamais question de faire de l'une des deux races la conquise ou la servante de l'autre, car si l'une avait dominé l'on aurait compris que le caractère de l'autre étant comprimé, la nationalité entière aurait succombé. Comme dans une famille, si l'aîné fait du frère plus jeune un être veule et pliant, croyez-vous que l'esprit de la famille sera conservé aussi bien que si chacun des frères grandit avec la même liberté, empreinte d'égalité, de justice et de charité? (Appl.)

Dès que la réaction flamingante s'affirma, même à travers beaucoup de disputes de mots et parfois de faits elle trouva chez les Wallons des hom-

mes intelligents qui firent droit, bien que lentement, aux demandes des Flamands. Car le Belge, comme l'Allemand et l'Anglais, est entêté dans son droit et ne cède pas volontiers; il faut lutter avec lui. Mais il a du bon sens et un profond souci de l'unité nationale de son pays. Et c'est ce qui fait que non seulement les Flamands ont reconquis tout le terrain perdu, mais qu'ils y ont ajouté grandement. Si les Flamands eurent beaucoup de peine à reprendre leur place au point de vue de la langue, c'est dû à l'abandon de cette langue par beaucoup de membres de la classe instruite qui méprisaient le flamand comme langue perdue et qui voyaient d'un bon oeil la domination du français ou de l'allemand. J'ai moi-même entendu des bourgeois flamands dire qu'ils n'employaient leur langue que pour se faire comprendre des domestiques. C'est à cette catégorie de renégats que les flamingants appliquent l'appellation méprisante de "Fransquillons". Ce sont les "Chouayens" des Flandres.

C'était donc une double lutte, parlementaire et administrative d'une part, et intérieure, de l'autre, parce qu'elle était menée contre des renégats de leur propre race. La plus belle conquête des flamingants est d'avoir remis leur langue traditionnelle à la mode parmi les Flamands.

La loi de 1883 introduisit la langue flamande dans les écoles moyennes et dans les athenées. Il y a deux ans, je crois, elle s'introduisit dans les écoles primaires.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que des écoles de l'Etat.

En Belgique, pays de toutes les libertés légitimes, l'enseignement libre est en honneur et jamais comme chez nous à l'abri du drapeau britannique — qui paraît-il couvre toutes les libertés — l'on a contesté le droit du père de faire enseigner sa langue dans

les écoles — payées de ses deniers et qu'il soutient à la sueur de son front. (Applaudissements prolongés.)

La conquête était presque accomplie avant la guerre et elle le sera complètement après la fin des hostilités, lorsque l'une des quatre universités belges sera flamandisée.

LES DROITS DES LANGUES

En Belgique, le principe reste posé que chaque race a le droit d'enseigner sa langue depuis l'école primaire jusqu'à l'université.

Les flamingants appuient leurs réclamations de plusieurs raisons. Comme le disait Melchior de Vogüé: Si l'on veut juger des sentiments, des actes d'un peuple, il faut toujours faire un effort loyal et sincère pour se mettre dans la situation de ceux que l'on veut juger. La première raison donnée à l'appui du flamingantisme est l'argument de religion. La Belgique qui se trouve à côté de la France en subit nécessairement des infiltrations de langue et d'idées. Comme les flamingants sont catholiques et que les anticléricaux se trouvent plutôt du côté wallon, ceux-là donnent comme argument: "Nous admirons la civilisation et la langue française, mais pour nous malheureusement la langue française n'est trop souvent que l'égoût colleceur de Paris qui se déverse sur notre pays."

Il n'est pas injuste de dire que la langue flamande est l'une des conditions les plus nécessaires à la conservation de la foi et de l'esprit ethnique des Flamands. C'est aux Flamands surtout que sont dûs les chefs-d'oeuvre de la peinture classique. Au point de vue communal le flamand a permis de résister à la tyrannie des despotes locaux et d'opposer sans cesse une lourde mais patiente résistance à la tyrannie des forts par le groupement national.

Au point de vue de la conservation nationale, les flamingants font, au sujet de la littérature française le même raisonnement que nous, à l'égard de la littérature de langue anglaise, mais d'inspiration américaine qui est en train de faire de véritables Yankees des Anglo-Canadiens, même de ceux qui hurlent *God Save the King* six fois par jour et qui se couchent dans le drapeau britannique tous les soirs. (Appl. et rires).

Aux flamingants, les Wallons opposent des arguments qui semblent un peu contradictoires. La Wallonie en effet est profondément divisée sur elle-même au point de vue religieux et contient des catholiques ardents et des anticléricaux féroces, comme on n'en trouve plus en France. Ceux-ci veulent l'avancement du français et le recul du flamand pour secouer le joug du clergé. Les catholiques wallons disent que la propagande flamingante qui tendrait à rendre unilingues quatre des provinces belges ouvrirait la porte à la pénétration germanique. C'est au point de vue de l'unité nationale que les Wallons raisonnables combattent certaines exigences des flamingants. Ils disent que tout avancement est interdit à la langue flamande, qui ne peut prendre d'expansion, ni créer de grande littérature, puisqu'elle n'atteint qu'un petit territoire.

Mais pour être juste, je crois que la conservation du flamand est un obstacle sûr à la pénétration de l'allemand dont il est si différent.

Ce qui est intéressant, et la leçon que je désire que nous tirions tous ensemble des remarques un peu décousues que je vous ai faites ce soir, c'est que la solution à laquelle on tend et à laquelle tendaient avant la guerre les hommes les plus éminents des deux races, c'est qu'il faudra arriver à une adaptation des fonctions administra-

tives et judiciaires conforme à la situation des deux peuples et des deux langues: en un mot il faudra avoir une sorte de fédération belge.

En ce moment la Belgique se divise en huit provinces au point de vue administratif. Mais ces provinces ne correspondent nullement, par leurs pouvoirs et leur juridiction, à nos propres provinces. Si Wallons et Flamands se décident à adopter la forme fédérative, pour conserver les droits de leurs langues, ils ne se contenteront pas de mettre le principe de l'égalité dans la lettre de la constitution du pays, mais ce principe, une fois mis dans la lettre de la constitution, sera respecté par les deux peuples, quel que soit le plus riche ou le plus peuplé. (Appl.).

LE CANADA ET LA BELGIQUE

On nous a dit: "Unissez-vous comme les Belges!" On oubliait deux choses. D'abord que les Belges se battent pour leur pays (appl.), qu'ils veulent arracher à la domination des grandes puissances. Après huit siècles d'efforts et de patience, lorsque la question de leurs droits vient en jeu, Belges-Flamands et Belges-Wallons ne regardent pas la France ou l'Angleterre, mais regardent tous deux au cœur de la patrie: ils sont Belges avant d'être Walons ou Flamands. (Appl.)

Et deuxièmement, quelles que soient les plaintes légitimes ou exagérées de l'un envers l'autre, jamais le peuple flamand n'a conquis le peuple wallon, ni jamais le peuple wallon n'a conquis le peuple flamand. Et jamais après la conclusion du traité d'union, aucun des deux peuples n'a marché sur le cœur de l'autre et ne lui a dit: "Maintenant que je suis le plus fort, courbe-toi."

Jamais les chefs flamands ou wallons n'ont enseigné à ceux qui parlent

leur langue à être des esclaves ou les valets des autres! (Appl. redoublés.)

L'unité nationale du peuple belge s'est faite et se maintiendra en dépit des querelles de race et des différences de langue.

Et s'il faut défendre la Belgique, tous courent à la frontière comme un seul homme.

Huit jours avant cette guerre, je lisais à Anvers les articles fort intéressants d'un publiciste français de premier ordre, réunis en un volume couronné par l'Académie française, où je voyais cette pensée, que je résume ainsi: Le flamingantisme a livré Anvers et les Flandres à l'Allemagne. Il a fait d'Anvers un port allemand annexé à l'Allemagne. Dès que se déclarera une guerre, l'unité nationale de la Belgique sera ébranlée.

La guerre s'est déclarée, et Flamands comme Wallons se sont unis! Pourquoi? Parce que, si les Flamands tournaient parfois leurs regards vers l'Allemagne, à laquelle vont leurs sympathies; si, à d'autres moments, les Wallons tournaient leurs regards vers la France, parce qu'ils se souviennent qu'ils sont sortis de la France, tous ont senti la nécessité de l'union pour lutter et repousser le danger germanique.

LA FIERTE NATIONALE ET LE COLONIALISME

Le Canada, pays bi-ethnique et bilingue, sera digne de s'appeler une nation le jour où ses deux races cesseront de regarder à Londres ou à Paris pour en attendre un mot d'ordre, et où elles prendront en elles-mêmes, sur leur sol, dans leurs traditions, le désir ardent d'être une nation uni.

Alors, elles auront profité de l'exemple de la Belgique.

Mais tant qu'on exploitera chez nous le sentiment d'un colonialisme

servile et vantard, nous pouvons admirer la Belgique, mais nous n'avons pas le droit de nous comparer à ce petit peuple qui occupe un territoire pas plus grand qu'un petit comté du Canada, mais dans lequel vivent huit millions d'hommes, de femmes et d'enfants, prêts à tout faire pour défendre leur patrie, et fermement décidés à ne pas la laisser réduire sous la botte de quelque autre nation que ce soit. (Appl. répétés.)

Vous me direz peut-être que c'est là une page d'histoire finie. Ceux d'entre vous que l'on a habitués à compter sur l'horloge du temps avec les coups de la force et les courtes visions des hommes à succès peuvent croire que le sort de la Belgique sera scellé par la force brutale. Non! Quel que soit le triomphe des armes de l'Allemagne, de la France ou de l'Angleterre, la Belgique vivra, comme la Pologne a vécu, comme l'Irlande a vécu comme le Canada français a vécu! (Appl. prolongés.)

Faudra-t-il dix ans, faudra-t-il trente ans, faudra-t-il cent ans? faudra-t-il une nouvelle mêlée générale des peuples pour que la justice de Dieu accomplisse de nouveau son oeuvre? Je n'en sais rien! Le peuple belge passera-t-il par des alternatives de paix ou de guerre, de domination ou de conquête? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'il vivra! Car une nationalité à laquelle Dieu a donné la vie; un peuple dans le cœur duquel Dieu a déposé avec amour une parcelle de son idéal, ne peut disparaître! Un peuple comme la Pologne, qui a été l'apôtre et le sauveur de l'Europe; un peuple comme l'Irlande, écrasé par la ruse et la barbarie, après avoir subi un martyre tel que jamais aucune nation n'en a subi de semblable depuis que le Christ est venu sur la terre; un peuple comme l'Alsace-Lorraine, qui a conservé malgré tout son éner-

gie et son culte national; un peuple comme celui des Français d'Amérique, qui conserve après des époques de luttes si âpres son caractère ethnique et religieux, et qui résiste depuis cinquante ans à l'action émolliente de ceux qui sont passés à l'ennemi et qui voudraient entraîner avec eux leurs compatriotes pour n'avoir pas à rougir d'eux-mêmes: — pareils peuples ne peuvent pas périr !

Une nationalité qui a reçu la vie de Dieu et dans laquelle il a soufflé son idéal ne meurt pas: le Droit ne meurt pas, parce que Dieu, créateur et gardien du Droit, ne meurt pas ! (Appl. prolongés.)

ECHOS DES SECTIONS

Amqui et Saint-Moïse. — Bravo, M. Poirier, grâce à votre initiative, ces deux paroisses seront désormais deux magnifiques sections de la Caisse Nationale d'Economie. Je vous remercie M. le curé Caron pour votre bienveillant concours, la section d'Amqui ne pouvait faire autrement que de grandir et prospérer, puisque vous aviez bien voulu donner l'exemple à vos paroissiens en vous inscrivant membre de notre Société. Merci à vous M. Blouin, votre désintéressement nous a prouvé que le système de la Caisse Nationale d'Economie avait rencontré chez vous un nouvel admirateur.

Cedar Hall. — Il me fut procuré l'avantage d'aller dans cette paroisse pour promouvoir les intérêts de notre Société. Après une conférence, laquelle fut en termes choisis annoncée par M. le curé Michaud, grâce aussi au bon travail que fit M. L. O. E. Dufour, — quoique nouveau dans l'organisation M. Dufour sera avant peu un de nos bons sollicitateurs — les personnes s'inscrivirent en grand nombre, parmi lesquelles nous relevons le nom de M. le curé.

Saint-Thomas d'Alfred. — Cette section vient de nouveau de se mettre en évidence puisque, dans l'espace de quelques jours, M. Victor Laframboise en a augmenté l'effectif de 25 nouveaux sociétaires. Mes félicitations à M. Thivierge, notre dévoué percepteur; il est de ceux sur qui nous pouvons compter et c'est toujours pour nous un véritable plaisir d'aller lui rendre visite.

Sturgeon Falls. — En recevant les rapports du travail qu'est à faire M. Martial Bisson, dans cette paroisse, nous sommes assuré qu'un magnifique résultat sera obtenu. Quoique nouveau dans l'organisation, M. Bisson sera avant peu un de nos meilleurs recruteurs, le succès venant au début couronner ses efforts, sera pour lui, j'en suis convaincu, un encouragement dans le travail qu'il a entrepris dans ce territoire.

Lac au Saumon. — J'ai eu le plaisir, avec M. T. Tessier, d'aller visiter cette belle paroisse. Après une conférence, laquelle fut annoncée par M. le curé, nous avons inscrit dans deux semaines de travail au-delà de 100 membres. Ce résultat, nous le devons aussi à l'amabilité de M. le docteur Sylvio Roch et surtout à son empressement à donner à notre organisateur, tous les renseignements nécessaires pour faciliter son travail.

Jonquière. — Nous continuons à recevoir chaque semaine les magnifiques résultats du travail qu'est à faire M. Denis Pelletier dans cette paroisse. Nous anticipons qu'avant peu les sociétaires de la Caisse se compteront en très grand nombre dans la division de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.

P. S. — Dans les Echos des sections du mois prochain, j'aurai l'avantage d'énumérer plus longuement le résultat que nous avons obtenu dans tout le territoire de la Vallée de la Matapédia, mais il me fait plaisir ici de dire que, dans l'espace de 5 semaines, ces paroisses ont fourni à la Société, un contingent de 800 nouveaux membres.

LES COURS DU SOIR
AU MONUMENT NATIONAL

Les cours du soir donnés au Monument National par le Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec, qui ont commencé ce mois-ci, obtiennent, comme d'habitude, un très grand succès. Plus de 900 élèves s'y sont inscrits, ce qui représente une augmentation de 206 inscriptions sur l'année dernière. En voici la liste, par cours, ainsi que les noms des divers professeurs :

Plomberie.—Jos. Duhamel, Geo. Brisson, A. Paquin	76
Solfège.—Prof. J. J. Goulet	111
Peinture et dessin (jour).—Charles Gill	21
Modelage.—A. Laliberté, E. Soucy	32
Dessin à main levée.—E. Dyonnet, Joseph St-Charles, J. C. Franchère, Charles Gill	134
Lithographie. — J. A. Harris	16
Peinture d'enseignes. — Thomas Lapointe, Z. Houlié	53
Menuiserie, charpenterie et construction d'escaliers. — Eugène Bertrand, Geo. Corriveau	36
Dessin d'architecture. — J. L. D. Lafrenière, J. W. Caron	39
Dessin mécanique. — J. T. Gardham, J. F. Chevalier	29
Coupe, couture, modes (soir). — Mlle M. A. Talbot, directrice	139
Coupe, couture, modes (jour). — Mlle M. A. Gagnon	126
Chapeaux (jour)	48
Chapeaux (soir)	43
Total	903

CONSEILS
POUR FAIRE FORTUNE
PAR FRANKLIN

Avis d'un vieil ouvrier à un jeune
ouvrier

Souvenez-vous que le *crédit est de l'argent*. Si un homme me laisse son argent dans les mains après l'échéance de ma dette, il m'en donne l'intérêt, ou tout le produit que je puis en retirer pendant le temps qu'il me le laisse.

Le bénéficiaire monte à une somme considérable pour un homme qui a un crédit étendu et solide, et qui en fait un bon usage.

Souvenez-vous que *l'argent est de nature à se multiplier par lui-même*.

L'argent peut engendrer l'argent; les petits qu'il a faits en font d'autres plus facilement encore, et ainsi de suite. Cinq francs employés en valent six; employés encore, il y en a sept et vingt centimes, et proportionnellement ainsi jusqu'à cent louis. Plus les placements se multiplient, plus ils se grossissent; et c'est de plus en plus vite que naissent les profits. Celui qui tue une truie pleine en anéantit toute la descendance, jusqu'à la millième génération. Celui qui engloutit un écu détruit tout ce que cet écu pouvait produire, et jusqu'à des centaines de francs.

Souvenez-vous qu'une somme de cinquante écus par an peut s'amasser en né-pargnant guère plus de huit sous par jour.

Moyennant cette faible somme, que l'on prodigue journellement sur son temps, ou sur sa dépense, sans s'en apercevoir, un homme avec du crédit, à, sur sa seule garantie, la possession constante et la jouissance de mille écus à cinq pour cent. Ce capital, mis activement en oeuvre par un homme industrieux produit un grand avantage.

Souvenez-vous du proverbe : *Le bon payeur est le maître de la bourse des autres*.

Celui qui est connu pour payer avec ponctualité et exactitude à l'échéance promise peut, en tout temps, en toute occasion, jour de tout l'argent dont ses amis peuvent disposer; ressource parfois très utile.

Après le travail et l'économie, rien ne contribue plus au succès d'un jeune homme dans le monde que la ponctualité et la justice dans toute affaire, c'est pourquoi, lorsque vous avez emprunté de l'argent, ne le gardez jamais une heure au delà du terme où vous avez promis de le rendre, de peur qu'une inexactitude ne vous ferme pour toujours la bourse de votre ami.

Les moindres actions sont à observer en fait de crédit. Le bruit de votre marteau qui, à cinq heures du matin, ou à neuf heures du soir, frappe l'oreille de votre créancier, le rend facile pour six mois de plus ; mais s'il vous voit à un billard, s'il entend votre voix au cabaret lorsque vous devez être à l'ouvrage, il envoie pour son argent dès le lendemain, et le demande avant de le pouvoir toucher tout à la fois. C'est par ces détails que vous montrez si vos obligations sont présentes, à votre pensée ; c'est par là que vous acquérez la réputation d'un homme d'ordre, aussi bien que d'un honnête homme et que vous augmentez encore votre crédit.

Gardez-vous de tomber dans l'erreur de plusieurs de ceux qui ont du crédit, c'est-à-dire de regarder comme à vous tout ce que vous possédez, et de vivre en conséquence. Pour prévenir ce faux calcul, tenez à mesure un compte exact, tant de votre dépense que de votre recette. Si vous prenez d'abord la peine de mentionner jusqu'au moindre détail, vous en éprouverez de bons effets vous découvrirez avec quelle étonnante rapidité une addition de menues dépenses monte à une somme considérable, et vous reconnaîtrez combien vous auriez pu économiser par le passé, combien vous pouvez économiser pour l'avenir, sans vous occasionner une grande gêne.

Enfin, le chemin de la fortune sera, si vous le voulez, aussi uni que celui du marché. Tout dépend surtout de deux mots : *Travail et Economie* ; c'est-à-dire qu'il ne faut dissiper ni le *temps* ni l'*argent*, mais faire de tous deux le meilleur usage qu'il est possible. Sans travail et sans économie, vous ne ferez rien ; avec eux, vous ferez tout. Celui qui gagne tout ce qu'il peut gagner honnêtement et qui épargne tout ce qu'il gagne, sauf les dépenses nécessaires, ne peut manquer de devenir *riche*, si toutefois cet Etre qui gouverne le monde, et vers lequel tous doivent lever les yeux pour obtenir la bénédiction de leurs honnêtes efforts, n'en a pas, dans la sagesse de sa Providence, décidé autrement.

Avis nécessaires à ceux qui veulent être riches.

La possession de l'argent n'est avantageuse que par l'usage qu'on en fait.

Avec six louis par an vous pouvez avoir l'usage d'un capital de cent louis, pourvu que vous soyez d'une prudence et d'une honnêteté reconnues.

Celui qui fait par jour une dépense inutile de huit sous, dépense inutilement plus de six louis par an, ce qui est le prix que coûte l'usage d'un capital de cent louis.

Celui qui perd tous les jours dans l'oisiveté pour huit sous de son temps, perd l'avantage de se servir d'une somme de cent louis tous les jours de l'année.

Celui qui prodigue, sans fruit, pour cinq francs de son temps, perd cinq francs tout aussi sagement que s'il les jetait dans la mer.

Celui qui perd cinq francs, perd non-seulement ces cinq francs, mais tous les profits qu'il en aurait encore pu retirer en les faisant travailler, ce qui, dans l'espace de temps, qui s'écoule entre la jeunesse et l'âge avancé, peut monter à une somme considérable.

Autre avis sur la manière d'acheter économiquement.

Celui qui vend à crédit demande de l'objet qu'il vend un prix équivalent au principal et à l'intérêt de son argent, pour le temps pendant lequel il doit en rester privé ; celui qui achète à crédit paye donc un intérêt pour ce qu'il achète ; et celui qui paye en argent comptant pourrait placer cet argent à intérêt ; ainsi, celui qui possède une chose qu'il a achetée paye un intérêt pour l'usage qu'il en fait.

Toutefois, dans ses achats, il est mieux de payer comptant, parce que celui qui vend à crédit, s'attendant à perdre cinq pour cent en mauvaises créances, augmente d'autant le prix de ce qu'il vend à crédit pour se couvrir de cette différence.

Celui qui achète à crédit paye sa part de cette augmentation. Celui qui paye argent comptant, y échappe, ou peut y échapper.

(À SUIVRE)

SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Abbotsford	Damase Frégeau	Edmundston, N. B.	A. P. Labbie
Adamsville	Orifuge Audette	Ferme Neuve	J. Albert Thinel
Alexandria	Arcade Méloche	Fort Coulonge	W. H. Gauthier, M.D.
Amqui	Henri Blouin	Fournerville	Mme Art. Bissonnette
Ancienne Lorette	Pierre Jobin	Forterville	Alp. Laquerre
Angers	Geo. Chartrand	Fraserville	L. E. A. Parrot, M. D.
Acton Vale	Joseph Beaugrand	Garthby	Adjutor Lepage
Asbestos Mines	Dr Chs Amlot	Gaspé	Elie Bérubé
Arthabaskaville	F. X. Lemieux, N. P.	Gentilly	J. Ls Baril
Ascot Corner		Glen Robertson	Mme J.-L.-M. Ménard
Baker Brook, N. B.	F. X. Cyr	Gracefield	Augustin Trottier
Balmoral	Honoré Diotte	Granby	H. Paré
Batiscan	F. G. L'Heureux	Grand'Anse, N. B.	Frédéric Terriault
Beauceville	Elizé Lemieux	Grand Falls, N. B.	J. B. Powers
Beauharnois	J. M. Marchand	Grande Rivière	Paul Stibre
Beaupré	Art. Tremblay, N. P.	Grand'Mère	J. C. Ricard, M. D.
Bedford	Jos. Jarest	Gronclines	G. T. Hamelin
Bélocil	J. M. Fontaine	Guigues	N. Guidice
Berthierville	Th. Gervais, M. D.	Ham Nord	Luc Juneau
Béancourt	A. A. Leduc	Hartwell	H. Locas
Black Lake	J. N. Campeau	Hawkesbury, Ont.	J. D. Landriault
Blazard Valley, Ont.	Joseph Larocque	Hébertville	A. P. Hudon
Bonaventure	Martial Gauvreau	Hemmingford	Ovila Lacasse
Boucherville	J. A. Demers, M.D.	Henryville	Arcade Conpal
Bouchouche, N. B.	Georges Michaud	Hochelaga	Wilfrid Desjardins
Bonfield	L. A. Lévesque	Howick	Adrien Beaudin
Bourget, Ont.	A. J. Boudreau	Huberdeau	Rodrigue Latour
Brompton Falls	J. A. Allard, M. D.	Hudson	J. A. Séguin
Buckingham	J. A. R. Lemay	Hull	A. I. Témousse, M. V.
Cap de la Madeleine	Sévère Rocheleau	Hull	M. Brodeur
Cap Santé	J. Q. Fafard	Huntingdon	J. Omer Michaud
Cap St-Ignace	Thos Guimond	Iberville	J. A. Sylvestre
Carleton	Louis Bujold	Ile au Calumet	Rév. J. O. Beaudry
Caraquet	J. C. Cormier	Ile-aux-Noix	N. A. Hébert, M.D.
Casselman	J. A. Charlebois	Ile du Pas	Pierre Dandaneau
Causapscaj	Joseph Bouchard	Ile Perrot	Raoul Daoust
Cedar Hall	Geo. Paradis	Immaculée-Conception	J. C. Paquin
Chambly Bassin	H. D. Hébert	Joliette	Romuald Racette
Chaplain	Chs B. Hamelin	Jonquière	Chs J. B. Fortin
Chapleau	Odilon Beaudry, M. D.	Kingsey Falls	Philippe Pelletier
Charlemagne	Ernest Labelle	Kingsey French Village	F. Lebel
Charlesbourg	J. P. Lefebvre	Knowlton	L. L. Ledoux
Charlo, Co. Restigouche, N.B.	D. Lepage	Labelle	P. E. Forget
Chartleyville	Evariste Bisson	L'Acadie	J. Bte Brault
Châteauguay	Z. E. Marchand, M. D.	Lac à la Tortue	J. A. Tremblay
Chaudière Mill	Eusèbe Bégin	Lac au Saumon	Sylvio Roch
Chelmsford	J. Ed. Charbonneau, M. D.	Lachenale	Philias Mathieu
Chicoutimi	A. Béchard	Lachine	R. Dubreuil
Clair, N. B.	Th. Paillard	Lacolle	H. Gaudreau, M. D.
Clarence Creek	G. W. Foster	La DuRantaye	J. H. Furois
Clarenceville	Oscar St-Jean	L'Ange Gardien	J. S. Bourbeau
Coaticook	Hospice Dumont	L'Annonciation	Jos. Boileau
Compton	Bernard Mercier	L'Anse aux Gascons	Simon Chapados
Contrecoeur	J. B. Dupuy, N. P.	L'Avenir	J. P. Charpentier
Cookshire	Arthur Laprise	Lanoraie	J. S. Ferland, M.D.
Côteau du Lac	A. Dumesnil	La Baie du Febvre	L. R. Lefebvre
Côteau Landing	S. Brunet	La Conception	J. O. Bessette
Côteau Station	Robert Smith	Lac aux Ecorces	J. A. Lortie
Côte des Neiges	Alph. Boileau	Lac Baker, N. B.	Alfred M. Nadeau
Cummings Bridge	Hector Richer	La Patrie	Majorique Bourret
Curran	Rév. Jules Lortie	La Présentation	Jos. Meunier
Dalhousie	Mathias Comeau	Lafontaine	Majorique Beaudin
Danville	J. A. Boivin	Laprairie	Joseph Brisson
Daveluyville	Ernest Brière	L'Ascension	N. C. Léonard
Deschambault	J. A. F. Lord, M. D.	L'Assomption	H. Prud'homme
D'Israël	J. O. Bérubé	Laurierville	Nap. Normand
Dorval	Benj. St-Aubin	Lauzon, Co. Lévis	Joseph Lagueux
Drummondville	Chs Manseau	Lavaltrie	J. O. Martineau
Duck Lake	Léon Robert	La Visitation	Ernest Proulx
Dunham	Nap. Ménard	Leclercville	J. E. P. Parrot
Dupuy Corner, N. B.	Chs D.-Hébert	Lemieux Station	Jos. Letendre
East Angus	Rév. J. A. R. Plamondon	L'Épiphanie	Ludger Mongeau
Eastman	Ovila Ledoux	Le Précieux Sang	J. O. Prince
Farnham	Joseph Johnson	Les Cèdres	J. O. Leroux, M. D.

Sections et bureaux
de perceptions.

Noms des
percepteurs.

Leask, Sask.	Léon Robert
Les Ecureuils	Geo. Matte
Les Saules, Qué.	H. O. Roy, N. P.
L'Islet	Alph. Dion, M. D.
L'Isle Perrot	J. Aimé Daoust
L'Isle Verte	C. Eug. Michaud
Longueuil	Victor Mainville
L'Original	Rév. Eudore Thériault
Lorrainville	J. A. Laverdière
Lothbinière	S. Bernard, N. P.
Louiseville	M. M. Côté
Lowell, Mass., E.-U.	Ach. St-Pierre
Magog	Alp. Girard
Manchester, N. H.	J. A. Guay
Maniwaki	Anastase Roy
Maria	A. J. Babin
Marieville	F. Rainville
Masson	G. A. Dugal, M. D.
Matane	J. O. Lebel, N. P.
Moncerf	S. Martineau
Moncton, N. B.	F. A. Richard, M.D.
Mont-Carmel	Sylvio St-Onge
Montebello	Alb. Papineau
Mont Joli	Jos. Ern. Lavoie, M.D.
Mont Laurier	Emile Lauzon
Montmagny	Réal Lavergne
Nashs Creek	Rév. J. Z. Lambert
Napierville	Alex. Richardson
Neuville	J. L. Morency
Nicolet	J. O. Courchesne, N. P.
Nominungue	Horm. Lefebvre
Normandin	Mlle Angéla Hébert
Notre-Dame-de-Grâce	Alf. Décarie
N.-D. de Ham	Pierre Toupin
N.-D. des Anges	Lionel Matte
N.-D. de la Paix	W. Lauzon
N.-D. de Pierreville	H. Fontaine
N.-D. du Bon-Conseil	Aimé Benoit
North Stukely	J. M. Proulx
N.-D.-de-Lourdes	Chs Tourigny
N.-D. du Portage	Ls-Etienne St-Pierre
N.-P. du Rosaire	Amédée Mercier
N.-D. d'Issoudin	J. D. Desrochers
N.-D. de la Salette	Régis Boileau
N.-D. du Lac	C. F. Beaulieu, N. P.
N.-P. du Laus	Hermine St-Louis
N.-P. du Mont-Carmel	Alph. Cossette
N.-D. de Richelieu	Osiás Tétreault
N.-P. de Stanbridge	Rodolphe Bédard
Oka	Adolphe Chéné
Ormstown	L. A. Rousseau, N. P.
Papineauville	Olivier Clément
Paspébiac	Em. Paris
Paspébiac	Mme A. Lévesque
Paspébiac	J. D. Boisvert
Pati-Rocher, N. B.	Théodule Ray
Pentagonef	Willf. Desjardins
Pika River	Narcisse Bilodeau
Pleasance	Joséphat Guindon
Pleasantville	L. H. Grenier
Pointe aux Trembles	Gustave Cormier
Pointe Claire	G. D. Parent
Pointe du Lac	Ovila Dugré
Pointe Gatineau	O. Robitaille
Point Maskinongé	Norb. Paquin
Point Rouge	Eng. Galarneau
Port Daniel	Rév. J. P. Cry
Portneuf	Salomon Germain
Portneuf	Ph. Lafrance
Québec	P. Lamontagne
Racine	D. Choinière
Rouébon	Rév. Art. Richard
Rouentigny	J. O. Beaudoin
Richibouctou	Dr F. J. Bourque
Rizaud	J. McMillan
Rimouski	I. Asselin
Ripon	A. A. Aubry, M. D.
Rivière à Pierre	Wilbrod Moisan
Rivière Beaudette	F. Langlois
Rivière Joseph	Ls Lévesque

Sections et bureaux
de perceptions.

Noms des
percepteurs.

Rivière Ouelle	Jos. Laboissonnière
Rivière Trois-Pistoles	Emile Leclerc
Roberval	Georges Audet
Robertville, N. B.	Rév. W. E. Sormany
Rockland	H. Gauthier
Rogersville, N. B.	Francis J. Polrier
Rougemont	Anthime Arès
Roxton Falls	F. Beauchemin
Roxton Pond	H. Monty
Sabrevois	Rév. C. A. Guillet
Sacré-Coeur	Jos. Emile Bélanger
Sault aux Récollets	L. Cardinal
Sarsfield	Hector Béllisle
Shawinigan Falls	Louis Bertrand
Sayabec Station	Jos. Pineau
Shédiac	Dr A. Sormany
Sherrington	Césaire Gagné
Sherbrooke	A. O. Bégin, N. P.
Sorel	J. F. R. Latraverse
South Durham	E. H. Préfontaine, M.D.
Stanford	L. E. Nadeau
Stoke Centre	F. J. Bédard, M.D.
Stornoway	J. Bte Pélouquin, M. D.
Sturgeon Falls, Ont.	J. C. E. Gagné
St-Adelphe	Alphonse Marneau
St-Adolphe Dudswell	Ernest Gagné
St-Adrien d'Irlande	J. A. Mercier
St-Adrien de Ham	Rév. J. A. Lemay
St-Agapit	Gaudiose Demers
St-Agathe	L. A. Dumont
St-Aimé	Norbert Lamoureux
St-Agathe des Monts	C. D. Godon
St-Albert, Ont.	Jos. Turpin
St-Alban	C. I. Douville
St-Alexandre d'Iberville	J. E. Boivin, N.P.
St-Alexis d'Avignon	Joseph Arsenault
St-Alexis de Montcalm	Alb. Magnan
St-Alexis des Monts	Alf. Picard
St-Alexandre de Kam.	Mlle Herm. Bérubé
St-Alphonse de Caplain	Théod. Lavoie
St-Alphonse de Joliette	T. Gaudet
St-Ambroise de Kildare	J. F. Goyet
St-Anaclet	Zabulon Côté
St-Anastasia	J. Frank Bisson
St-André Avellan	J. M. Robert
St-André d'Argenteuil	T. Raymond
St-André de Kamouraska	Arm. Martin
St-Angèle de Laval	J. Ed. Coulombe
St-Angèle de Monnoir	A. Ménard
St-Anicet	Eusébe Genier
St-Anne de la Pérade	Emile Trudel
St-Anne de la Pocat.	Ls A. Dupuis, N.P.
St-Anne de Madawaska, N. B.	E. Martin
St-André de Madawaska, N. B.	Rév. Eloi Martin
St-Anges, Co. Beauce	Agénor St-Hilaire
St-Anne-des-Plaines	Joseph Alary
St-Anne-de-Prescott	Rév. Jos. Coderre
St-Anne-de-Stukely	Wilfrid Poulin
St-Anselme	J. Ed. Migneault
St-Antoine, Riv. R.	A. Désaulniers, N.P.
St-Antoine Abbé	Joseph Lussier
St-Antoine de Tilly	Phil. Normand
St-Antoinin	Alex. April
St-Appolinaire	Jos. Croteau
St-Aimand	J. H. Brault
St-Arsène	Naz. Lebel
St-Aubert, Co. L'Islet	Alfred Robichaud
St-Augustin	J. E. Rochon
St-Augustin	E. D. Descarreaux, M. D.
St-Parnabé	Géldus Ethier
St-Parnabé	A. A. Gédinas, N. P.
St-Barthélemi	Avila Rouleau
St-Basile de Portneuf	Gédon Matte
St-Basile le Grand	Malo Lapalme
St-Basile, N. B.	L. A. Soucy
St-Benoit, Beauce	F. Z. Cloutier
St-Benoit, Co. Deux-Montagnes	Dr Joseph Pagé
St-Blaise	Tancrède Morin

Sections et bureaux
de perceptions.

	Noms des percepteurs.
St-Blandine	Alp. Duchesne
St-Bonaventure	Ernest Lemaire
St-Bonaventure	J. G. Gélinas, M. D.
St-Boniface	J. R. B. Langevin, N. P.
St-Brigitte	J. A. Jutras
St-Brigitte des Saules	J. A. Geoffrion
St-Bruno de Chambly	J. Méd. Duval
St-Calixte de Kil.	Wilfrid Gratton
St-Canut	Jos. Gingras
St-Catherine de Hatley	Zoel Drolet
St-Catherine de Portneuf	J. Azarias Tessier
St-Casimir de Portneuf	Cléo, Boivin
St-Casimir d'Armagh	Donat Manseau
St-Camille de Wolfe	Ed. Carignan
St-Cécile de Lévrard	Jér. Brazeau, fils
St-Cécile de M.	Horn. Chaput
St-Cécile de Milton	Ls Audet
St-Cécile de Whitton	Isidore Michaud
St-Cécile du Bic	Théo. Beauchesne
St-Césaire	Henri Grisé
St-Charles Caplan	Edmond Brinck
St-Clis de Bellechasse	P. J. Ruel, N. P.
St-Charles	Armand Duvernay
St-Christine d'Acton	Arthur Bonneau
St-Christine de Portn.	Godf. Lavallée
St-Chrysostôme	Elzéar Foisly
St-Claire	P. Q. Rouleau
St-Claude	Auguste Bourbeau
St-Clet	Victor Laframboise
St-Clément	Marcellin April
St-Cléophas	J. A. Martineau
St-Clotilde	Pierre Primeau
St-Clotilde	Dolphis Laplante
St-Côme	Ls Gauthier
St-Côme de Beauce	J. A. Pollquin, M.D.
St-Constant	Narc. Longtin
St-Croix	J. H. Laroche
St-Cunégonde	Joseph Labelle
St-Cuthbert	L. P. H. Roberge, N. P.
St-Cyprien	Léonce Dumond
St-Cyrille de L'Islet	Nap. Allaire
St-Cyrille de Wend.	Herman Champagne
St-Damase	Nap. Beaugerard
St-Damase, Co. Matane	Aurèle Lepage
St-Damase des Aulnaies	Victor Lebel
St-Damien	H. Beaulieu
St-David	J. W. Paquin, M.D.
St-Denis	L. O. Dauray, N. P.
St-Didace	S. Barette
St-Dominique	Jos. Laflamme
St-Donat	Philadelphé Bérubé
St-Dorothée	Florido Lecavallier
St-Edouard de Lotbinière	Xavier Lemay
St-Edouard de Nap.	R. Robillard
St-Edwidge-de-Clifton	P. J. Paquin
St-Elizabeth	Jos. Gadoury, N. P.
St-Elizabeth de Warwick	Rv. J. E. Lemire
St-Eloi	Eug. Godbout
St-Elphège	J. Art. Lemire
St-Elzéar	C. Prévost
St-Elzéar de Beauce	Apollinaire Drouin
St-Emile de Suffolk	Elie Milard
St-Emile de l'Energie	J. Bte Desrosiers
St-Ephrem	Dr R. Beauchesne
St-Epiphanie	Aug. Breton
St-Esprit	J. F. Daniel, N.P.
St-Etienne de Beauharnois	Zénon Nadon
St-Etienne de Lauzon	Cal. Bolduc
St-Etienne-des-Grès	Ferd. Millette
St-Eugène, Co. L'Islet	Alb. Deschênes
St-Eugène de Grantham	F. H. Lafleur
St-Eugène de Prescott, Ont.	J. Aimé Laframboise
St-Eulalie d'Aston	Azade Poirier
St-Euphémie	Donat Proulx
St-Eugène de Grantham	Adél. Forest
St-Eustache	J. Ls Prud'homme
St-Evariste	Jean Boutin
St-Fabien	J. O. Bélanger

Sections et bureaux
de perceptions.

	Noms des percepteurs.
St-Faustin	R. Brunet
St-Félicien	Nérée Perron
St-Félix de Valois	Th. Hénault
St-Ferdinand Hal.	L. A. Paradis, N. P.
St-Ferréol	L. A. Gagnon
St-Flavien	Dr E. Larue
St-Flore	J. H. Désaulniers
St-Fortunat de Wolfe	Johnny Laprise
St-François de Madawaska,	N. B.
	Louis Pelletier
St-François, Montmagny	Omer Bilodeau
St-Frs du Lac	A. Desmarais
St-Frs-Xavier de Brompton	Jos. L'Abbé
St-Frs-Xavier, Riv. du Loup	René Rinfret
St-Gabriel	Auguste Caron
St-Gabriel de Bouchette	Narc. Richard
St-Gabriel de Brandon	Ls Jacques
St-Gabriel de Stratford	H. Rivard
St-Gédéon	J. L. F. Rousseau
St-Geneviève	D. Ladouceur, M. D.
St-Geneviève de Batiscan	F. W. Germain
St-Georges de Beauce	Corinne Poulin
St-Georges de Windsor	Georges Petit
St-Gérard	Rév. E. J. B. Janelle
St-Gérard Magella	Alfred Boivin
St-Germaine	J. L. F. Chabot
St-Germain	Cyprien Roy
St-Germain de Grantham	L. N. Cotnoir
St-Gertrude	L. J. Désilets
St-Gervais	J. O. Goulet
St-Godefroy	Clément Parise
St-Grégoire d'Ib.	E. S. Lalané
St-Grégoire de Nicolet	B. Rouleau
St-Gilbert	B. Giraud
St-Guillaume	Jos. Desrosiers, N. P.
St-Hélène de Bagot	V. Ls Collet
St-Hélène de Chester	D. Pepin
St-Hélène de Kam.	M. Chénard
St-Henri de Lévis	Alex. Vallières
St-Henri de Mascouche	J. I. Leblanc
St-Henri de Montréal	L. A. Picard
St-Hermas	Alcide Cadieux
St-Herménégilde	T. S. Belouin
St-Honoré de B.	Alcide Campeau
St-Hilaire	L. G. E. Goulet
St-Hilaire, N. B.	Alfred Albert
St-Hubert	Hubert Robert
St-Hubert de Témisc.	J. E. Perrault, M.D.
St-Hugues	Amédée Lalapine
St-Hyacinthe	Alb. Jodoin
St-Hypolite de K.	B. Gohier
St-Ignace du Lac	Rév. A. G. Racette
St-Ignace, Nth Stanbridge	E. N. Bonneau
St-Isidore	Aimé Lanctôt
St-Isidore de Dorchester	Jos. Turgeon
St-Isidore de Prescott	Philiat Thibault
St-Jacques de l'Acigian	Mag. Granger, N.P.
St-Jacques des Piles	Moise Masson
St-Jacques, N. B.	Joseph Bérubé
St-Jacques le Mineur	B. Guérin-Lafontaine
St-Janvier	H. A. Valiquette
St-Jean-Bte de Mtl	J. A. Poucher
St-Jean-Bte de Rouville	E. Désautel
St-Jean l'Evangéliste	Geo. Frénetel
St-Jean Port-Joli	F.-X. Denis, N. P.
St-Jean	Louis Marrayn
St-Jean de Dieu	Florent Rioux
St-Jean des Chailions	Aug. Leboeuf, M. D.
St-Jean de Matba	Jos. Robillard
St-Jean des Piles	P. Beaulac
St-Jean d'Orléans	Emile Chabot
St-Joseph d'Orléans	Léon Lachaine
St-Joseph du Lac	Edmond Lacroix
St-Joseph de Sorel	J. A. Desrosier
St-Joseph, N. B.	J. A. Gaudet, M. D.
St-Jovite	Jos. Charbonneau
St-Jérôme	F.-X. St-Michel, fils
St-Joachim de Courval	Eug. Turcotte
St-Jude	Jos. Lamoureux

Sections et bureaux de perceptions.

Noms des percepteurs.

Ste-Julie Exurie Provost
 Ste-Julienne Jos. Sylvestre
 St-Justin J. R. H. Bernier
 Ste-Justine de Newton Nap. Bédard
 St-Lambert Yvon Achim
 St-Laurent C. S. Tassé, N. P.
 St-Laurent, Ile d'Orléans J. A. Turgeon
 St-Lazare Ephrem Audet
 St-Lazare de Vaudreuil Nap. Giraldeau
 St-Léon Henri Martin
 St-Léonard d'Aston E. Poirier
 St-Léonard de Portneuf Eug. Leclerc
 St-Léonard, N. B. L. J. Violette, M. D.
 St-Léonard Port Maurice et Côte St-Michel Gustave Pepin
 St-Louis de Gonzague Jos. Pilon
 St-Louis de Kent, N. B. Aug. Bordage
 St-Louis de Pintendre Rév. L. H. Carrier
 St-Louis du Ha! Ha! P. N. Ferron, M.D.
 St-Liboire H. G. Chabot
 St-Liguori J. A. Melançon, M. D.
 St-Lin des Laurentides Sam. Goulet
 Ste-Louise F. D. Lèvesque
 St-Louis de G. P. Danscreau, M. D.
 St-Ls de Bonsecours R. Archambault
 St-Ls de France Ulric de Montigny
 St-Luc Nap. Courville
 St-Luc de Vincennes Edouard L'Heureux
 St-Ludger L. M. Veilleux, N. P.
 Ste-Madeleine Jos. Jodoin
 St-Majorique Omer Rivard
 St-Malo d'Auckland Rév. J. M. V. Dodier
 St-Marc de Portneuf S. Paquin
 St-Marc de Verchères J. O. Noël
 St-Marcel J. P. Goyette
 St-Bernardin de Routhier, Ont. Rév. J. Alp. Sénécal
 Ste-Marguerite de Dorche A. Deblois
 Ste-Marguerite, Las Masson J. J. Desjardins
 Ste-Marie de Beauce Ferd. Pepin
 Ste-Marie de Blanford Adélar Mailhot
 Ste-Martin de Beauce Honoré Poulin
 Ste-Martin de Laval Rév. J. A. Froment
 Ste-Martine de Courcelles N. D. Gonthier
 Ste-Martine Orphéda Bédard
 St-Mathias Alfred Morier
 St-Mathieu, Co. St-Maurice J. L. Auger
 St-Mathieu Joseph Audet
 St-Maurice P. Rhéault
 Ste-Mélanie Arcade Brault
 Ste-Méthode d'Adstock N. Dubreuil
 St-Michel Archange M. Coupal, N. P.
 St-Michel de Bellechasse Zéphirin Gagnon
 St-Michel, N. B. Nap. Dumas
 Ste-Marie Salomé Jos. Bourgeois
 St-Michel des Saints Léandre Ménard
 St-Moise J. W. Bégin
 Section St-Michel d'Yamaska, MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2me vice-président; J. St-Germain, commandant; Alp. Béland, secrétaire-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.
 Ste-Monique Dam. Léonard
 Ste-Monique Chs Millot
 St-Narcisse J. A. Cloutier
 St-Narcisse de Lotbinière D. Kirouac
 St-Nazaire J. A. Sicotte
 St-Nazaire Rév. Jos. Rochette
 St-Nérée Arthur Roy
 St-Nicolas Odina Plante
 St-Norbert d'Arthabaska Nestor René
 St-Norbert de Berthier Arthur Roch
 St-Octave Ernest Belzille
 St-Octave de Lotb. Octave Poitras
 St-Odilon Ths J. Doyon
 St-Omer Edm. Allard
 St-Onésime Adél. Pelletier
 St-Ours Arthur Proulx

Sections et bureaux de perceptions.

Noms des percepteurs.

St-Pacôme Th. W. Michaud, M. D.
 St-Patrice Beauvillage Michel Allen
 St-Pascal B. M. Deschênes, M. D.
 St-Paschal Baylon Wilfrid Onellette
 St-Paul de Chester Geo. Rouleau
 St-Paulin Sim. Guimond
 St-Paul de Joliette J. V. Venne
 St-Paul de Montmagny Eug. Gourgue
 St-Paul l'Ermite Omer Séguin
 Ste-Perpétue P. O. Roy
 St-Philippe d'Argenteuil Jos. Laframboise
 St-Philippe de Laprairie Z. Lefebvre
 St-Philippe de Néri, Ouest Mme E. Lebrun
 Ste-Philomène J.-Bte D'Amour
 St-Pie de Bagot Ep. St-Pierre, N. P.
 St-Pie de Guire R. Généreux
 St-Pierre Baptiste Joseph Drolet
 St-Pierre de Broughton Pierre Marcotte
 St-Pierre les Becquets L. B. O. Beauchemin
 St-Pierre, Montmagny Mme C. Bélanger
 St-Pierre P. S. Chaput
 St-Placide Z. N. Raymond, N. P.
 St-Polycarpe J.-E. Guenetie
 St-Prime, Lac St-Jean Ev. Lamy
 St-Prosper de Dorche J. A. Tardif, N.P.
 St-Prosper F. X. Massicotte, M. D.
 St-Raphaël Théo. Bernard
 St-Raymond Arthur Paquet
 St-Rédempteur E. Quesnel
 St-Rémi M. Coupal, N. P.
 St-Rémi de Tingwick P. Potvin
 St-Rémi, Lac au Sable Bruno Charest
 St-Rémi d'Amherst D. Thomas
 St-Robert J. H. Dupré
 St-Roch Ev. Marcotte
 St-Romain Jos. F. Moore
 St-Romuald Jos. Geo. Roberge
 St-Roch des Aulnais Chs Maurais
 St-Roch de l'Achigan Ulr. Taillon
 St-Roch de Québec J. E. Plamondon
 St-Rosalie Frs-Xav. Fortier
 Ste-Rosalie Isaie Desmarais
 Ste-Rose J. A. Joly
 Ste-Rose de Lima Victor Désy
 Ste-Sabine Mme A. Bessette
 St-Samuel Ludger Caron
 St-Sauveur de Québec J. Léop. Poirier
 St-Sauveur des Monts Charles Aubry
 Ste-Scholastique Ls Gratton
 St-Sébastien P. Lecompte
 St-Sébastien d'Aylmer E. Marceau
 St-Sévère J. Ovide Héroux
 St-Sévérin J. Dolard Bordeleau
 St-Simon J. A. Beauchamp
 St-Sixte Narc. Boivin
 Ste-Sophie de Terrebonne Ph. Marchand
 Ste-Sophie de Lévrard Ths Barabé
 Ste-Sophie de Mégantic Alf. Beaudoin
 St-Stanislas L. E. Germain, N. P.
 St-Stanislas de Kostka Ths Durin
 St-Sulpice Wilf. Robitaille
 St-Sylvère J. L. Janelle
 St-Télesphore Oscar Bourgon
 Ste-Thècle David Leblanc
 Ste-Thérèse Ferdinand Roux
 Ste-Théodosie Adonias Labonté
 St-Théodore d'Acton Léon Jodoin
 St-Théodore de Chertsey Joseph Dupuis
 St-Théophile du Lac Ern. L'Heureux
 St-Ths de Joliette J. L. A. Masse, M.D.
 St-Thomas d'Aquin Nap. Daigault
 St-Ths de Pierreville Henri Niquet
 St-Thuribe J. P. Guertin
 St-Timothée, Co. Champlain O. Trépanier
 St-Timothée J. D. S. Tremblay, N.P.
 St-Thomas d'Alfred Maxime Thivierge
 St-Tite N. L. Auger, M. D.
 St-Tite des Caps Rév. Art. Lacasse
 St-Ubalde H. E. Soulard, N. P.

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Ulric, Riv. Blanche	F.-X. Trépanier, M. D.	Thurso	G. Gagnon
St-Urbain	Arthur Barrette	Upton	P. Fafard, N. P.
St-Ursule	Edouard Paquin	Valcourt	Oct. Bissonnette
St-Valentin (Scotsville)	S. Bouchard	Vall. yfield	L. J. Boyer, N. P.
St-Valère	Joseph Trudel	Varenes	Josephat Lafrance
St-Valérien	Eug. Labreche, N. P.	Vankleek Hill	Alb. Blanchard
St-Valérien	Léon Hudon	Vauchuse	Jos. Lafortune
St-Victor d'Alfred	Aristide Gareau	Vaudreuil	A. C. Denis, M. D.
St-Victoire	Jos. Desjardins, M. D.	Verner, Ont.	O. Robert
St-Victor de Tring	Joseph Veilleux	Wendover	Johnny Perrault
St-Vincent de Paul	Camille Hogue	Verchère	J. A. Geoffrion, N. P.
St-Vital de Lambton	Oct. Godbout	Victoriaville	Lucien Mercier
St-Wenceslas	Antoni Godin	Ville Emard	M. M. Prieur et Cantin
St-Zacharie	J. E. Dulac	Ville-Marie	Aug. J. Aubin, M. D.
St-Zéphirin	D. Lemaire	Warwick	J. A. Martel
St-Zotique	E. N. Pilon	Waterloo	L. J. Jodoin, N. P.
Sutton	Hector Lebeau	Weedon	J. P. C. Lemieux, M. D.
Sweetsburg	E. Alf. Boisvert	Wotton	Z. Bélisle
Terrebonne et St-Frs de Sales	U. Poitras	West Shefford	Alf. Matte
Thetford Mines	J. A. Campeau	West Wickham	J. G. Tétrault
Tingwick	Fernand Bourbeau	Windsor Mills	J. A. Drouin
Trois-Pistoles	Hervé Rousseau, N. P.	Yamachiche	Fortunat Côté
Trois-Rivières	L. P. Guillet, avocat		

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois de septemb. 1914

1. Denis Pelletier.
2. J. Léopold Poirier.
3. J. F. Côté.
4. Victor Laframboise.
5. Téléspore Tessier.
6. Alexis Côté.
7. M. Bisson.
8. Ferdinand Talbot.
9. O. E. Dufour.
10. Désiré Buisson.
11. I. Michaud.
12. Isaïe Bourgault.
13. Ludger Corriveault.
14. Napoléon Milette.
15. J. E. Patenaude.
16. L. G. Gelly.
17. H. Niquet.

Moyenne par semaine pour l'année.

1. J. G. Gelly.
2. O. E. Dufour.
3. Alexis Côté.
4. Ludger Corriveault.
5. Téléspore Tessier.
6. H. Niquet.
7. J. F. Côté.
8. Victor Laframboise.
9. Denis Pelletier
10. Napoléon Milette.
11. M. Bisson.
12. Ferdinand Talbot.
13. J. Léopold Poirier.
14. Isaïe Bourgault.
15. I. Michaud.
16. Désiré Buisson.
17. J. E. Patenaude.

1. DISTRICT DE QUÉBEC.
2. DISTRICT DE MONTRÉAL.

1. DISTRICT DE QUÉBEC.
2. DISTRICT DE MONTRÉAL.

J. D. DUBÉ,

Contrôleur du recrutement.

Banque d'Hochelega

1871-1914

Capital autorisé . . \$4,000,000.00 — Capital payé . . \$ 4,000,000.00
Fonds de Réserve . . \$3,625,000.00 — Total de l'Actif, au-delà de \$32,000,000.00

Directeurs : J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., A. A. Larocque, A. W. Bonner, Ecr., Hon. J. M. Wilson.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

Bureau Principal . . . 95, rue Saint-Jacques, Montréal.

AUTRES SUCCURSALES AU CANADA

Apple Hill, Ont., Beauharnois, Qué., Berthierville, Qué., Bordeaux, Qué., (Co. Hochelega), Cartierville, Qué., Casselman, Ont., Charette Mills, Qué., Chambly, Qué., Edmontou, Alta., Farnham, Qué., Fournier, Ont., Granby, Qué., Gravelbourg, Sask., Hawkesbury, Ont., Joliette, Qué., Lachine, Qué., Laprarlie, Qué., L'Assomption, Qué., Lanoraie, Qué. (Co. Berthier), Longueuil, Qué., L'Orignal, Ont., Louiseville, Qué., Marleville, Qué., Maxville, Ont., Mont Laurier, Qué., N.-Dame des Victoires, Qué. (Pte aux Trembles), Qué.), Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué., Pointe-aux-Trembles, Qué., Pointe-Claire, Qué., Pont de Maskinongé, Qué. (Co. Maskinongé), Prince Albert, Sask., Québec, Qué., Québec, rue Saint-Jean, Qué., Russell, Ont., St-Albert, Alta., St-Bonifacio, Man., Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester), St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier), St-Elzéar de La-

val, Qué., Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier), Ste-Geneviève de Battiscan, Qué., St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse), St-Ignace de Loyola, Qué., St-Jacques l'Anchigan, Qué., St-Jérôme, Qué., Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm), St-Justin, Qué., (Co. Montcalm), Ste-Justine de Newton, Qué., St-Lambert, Qué., St-Laurent, Qué., St-Léon, Qué., St-Martin, Qué., St-Paul Abottsford, Qué., St-Paul l'Ermite, Qué., St-Paul des Métis, Alta., St-Pte de Bagot, Qué., St-Pierre, Man., St-Philippe de Laprarlie, Qué., Ste-Prudentienne (Co. Shefford), St-Rémi, Qué., St-Roch de Québec, Qué., St-Simon de Bagot, Qué., Ste-Thècle, Qué., St-Valérien, Qué., St-Vincent de Paul, Qué. (Co. Laval), Sherbrooke, Qué., Sorel, Qué., Tétraultville, Qué., Trois-Rivières, Qué., Valleyfield, Qué., Vankloek Hill, Ont., Winnipeg, Man.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000 00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1913 \$1,637,873.49

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes Montreal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Ltée, Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.
Hon. L. Beaubien, Ex-Ministre de l'Agriculture
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."
M. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Ltée, Marchands en gros, Montréal.
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.
M. Tancrède Bienvenu, Directeur-gérant.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :
Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.
Dr E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

60 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS — *New York :* Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston :* National Bank of the Republic. *Buffalo :* Central National Bank. *Chicago :* Continental National Bank. **ANGLETERRE :** The Capital and Counties Bank. **FRANCE :** Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. **ALLEMAGNE :** Deutsche Bank. **AUTRICHE :** Kais, Koan, Priv. **Oesterreicheshe** Laenderbank. **ITALIE :** Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 296, Boulevard Saint-Laurent

MONTREAL.

50,000 SOCIETAIRES

650 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULE : \$1,000,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 8 pour cent.

La "Caisse Nationale", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour ? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la "Caisse Nationale d'Economie", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARTHUR GAGNON,
Administrateur.